

OUI à un PUMPTRACK à URRUGNE ! NON au PUMPTRACK sur le site de SOCOA !

Préservez cet espace vert unique et son usage multigénérationnel apaisé !

Après avoir renoncé au stationnement payant sur SOCOA (résidents comme visiteurs), qui faisait l'unanimité contre lui, la Mairie d'Urrugne a fait voter en septembre 2022 *sans aucune concertation* le projet de construction d'un Pumptrack en béton bitumineux de 2000 m² (4000 m² à terme ou autre équipement à rayonnement départemental et transfrontalier) sur l'espace vert de SOCOA, entre les résidences et l'Untxin, jusqu'au pied des immeubles.

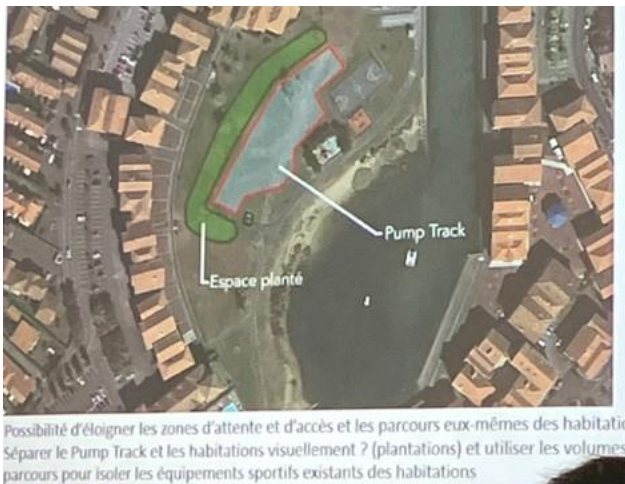
Face aux protestations (pétition de 600 signatures), la Mairie a fait procéder à l'étude de 4 sites alternatifs sur la Commune, soit 5 en tout, dont 3 ne répondaient pas par leur dimension ou leur pente aux exigences minimales pour un Pumptrack (utilité de les considérer ...), sans étudier d'autres sites potentiels.

L'étude a donc identifié deux sites techniquement possibles, à SOCOA (espace vert Untxin) et près du BOURG (terrain cédé à la Commune par l'autoroute après élargissement), sans étudier cependant les conséquences de ces aménagements en matière d'usage actuel, d'environnement et de nuisances.

La Mairie souhaite mettre au vote auprès de ses électeurs et leurs enfants de plus de 12 ans le choix entre ces deux implantations, sans analyse d'impact.

Or si le terrain cédé par l'autoroute n'a pas d'usage actuel et est relativement isolé des habitations, tout en étant très proche du bourg et de ses écoles, au centre géographique de la Commune, le terrain envisagé sur SOCOA :

- Se situe au cœur d'une zone d'habitation partagée entre Ciboure et Urrugne
- Constitue le seul espace vert du quartier
- Est très fréquenté et permet de nombreuses activités récréatives et sociales (promenade, pique-nique, jeux, détente) tant pour les particuliers avec chiens et poussettes que les groupes scolaires et centres aérés (ballon, chasses au trésor, courses d'obstacles ...)
- Est desservi par une piste à usage partagé (piétons et vélos) le long de l'Untxin et un parking déjà saturés les jours de beau temps
- Fait l'objet de proposition d'amélioration de sa fonction d'accueil (cheminement doux doublant la piste actuelle, ilots ombragés, tables de pique-nique) par les représentants du Quartier
- Est contraire aux règles du Plan local d'urbanisme, du Code de la Santé publique et du Règlement sanitaire départemental



Si l'utilité de réaliser un Pumptrack pour répondre aux attentes de la jeunesse n'est pas contesté, le choix du site de SOCOA remettrait en cause l'utilité sociale actuelle et future de ce « poumon vert » du quartier, en étant peu compatible avec l'importante présence de riverains, avec des pistes à proximité immédiate de leurs fenêtres et balcons.

Le Collectif constitué pour défendre cet espace vert de SOCOA (zacsocoa@gmail.com pour tout renseignement, <https://zacsocoa.wixsite.com/zac-de-l-untxin> pour signer la pétition) demande *préalablement*, si le bon sens collectif ne fait pas renoncer à cette consultation citoyenne :

- Que l'étude comparative des sites prenne en compte les fonctions sociétales, usages actuels et contraintes de voisinage des terrains, en mesurant réellement l'impact et pas la seule faisabilité
- Qu'elle examine la possibilité de réaliser ce Pumptrack sur le site de la colonie de vacances de la Poste à Urrugne proche du bourg, que la Mairie acquiert pour réaliser un centre multi-sport
- Que ce projet soit soumis à l'avis du Conseil de Quartier de Socoa (quartiersocoa@gmail.com et site internet www.socoa.com) comme s'y est engagé la Commune
- Que l'avis des riverains de Ciboure et de toutes les personnes travaillant ou résidant sur SOCOA soit pris en compte en cas de consultation